

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET
DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019**

Yaoundé, le 26 septembre 2019

Le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Joseph DION NGUTE**, a présidé ce jeudi 26 septembre 2019 dès 10 h à l'immeuble principal abritant ses Services, le Conseil de Cabinet du mois en cours, consacré à la rentrée scolaire et académique 2019/2020. Les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat y prenaient part.

Trois exposés ont été présentés à l'occasion dudit Conseil :

1. *le point des préparatifs de la rentrée académique 2019/2020 dans les universités d'Etat et les instituts privés d'enseignement, présenté par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur ;*
2. *le compte rendu du Ministre de l'Education de Base sur le déroulement de la rentrée scolaire 2019/2020 dans les établissements de l'enseignement primaire et maternel ;*
3. *le compte rendu du Ministre des Enseignements Secondaires sur le déroulement de la rentrée scolaire 2019/2020 dans les établissements de l'enseignement secondaire.*

Au terme de la communication introductive du Chef du Gouvernement, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur a tout d'abord dressé le bilan de l'année universitaire 2018/2019. Il a indiqué qu'elle s'est achevée dans des conditions globalement satisfaisantes et que le calendrier académique a été respecté d'une manière générale, y compris dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, en proie à des crises sécuritaires. Le Ministre d'Etat a relevé que la courbe des effectifs des étudiants a connu une nette progression ces trois dernières années et se situe à 319 554 étudiants au terme de l'année 2018/2019. Cette progression a également été observée dans les Instituts Privés d'Enseignement Supérieur et les Universités d'Etat de Bamenda, Buea et Maroua, où l'on a enregistré au total 77 763 étudiants au cours de l'année académique 2018/2019, contre 66 220 étudiants l'année précédente. Sur la base de cette progression, le nombre total d'anciens et de nouveaux étudiants dans ces trois Universités d'Etat pourrait être de 85 000 au titre de l'année académique 2019/2020.

S'agissant des préparatifs proprement dits de l'année académique 2019/2020, le Ministre d'Etat a fait savoir que la rentrée administrative a eu lieu dans toutes les institutions d'enseignement supérieur le 02 septembre 2019 et que les pré-inscriptions ont débuté dans les Universités d'Etat le 09 septembre 2019. Suivant le calendrier publié le 20 juin 2019, l'année académique a démarré le 24 septembre 2019 et s'achèvera le 24 juillet 2020. Au total, 75 000 nouveaux étudiants sont attendus cette rentrée universitaire dans les différentes institutions publiques et privées d'enseignement supérieur, soit environ 2 320 nouveaux étudiants à Maroua, 2 300 à Buea et 1 600 à Bamenda.

Au regard des défis sécuritaires auxquels sont confrontées les institutions universitaires des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, des mesures spéciales ont été prises pour garantir le bon déroulement de l'année académique. Il s'agit notamment de la mise en place des mécanismes d'alerte et d'information rapide des membres de la communauté universitaire, de la généralisation de l'identification biométrique des étudiants et du renforcement des dispositifs formels et informels de sécurité préventive dans les campus et les zones de résidence universitaire. Le Ministre d'Etat a conclu son propos en formulant des propositions d'actions permettant de renforcer les acquis du système national d'enseignement supérieur.

Intervenant à sa suite, le Ministre de l'Education de Base a indiqué que la rentrée scolaire est effective depuis le 02 septembre 2019 et se déroule sereinement dans les établissements d'enseignement primaire et maternel, avec un taux de reprise de l'ordre de 77,42% en général. Outre les concertations qui ont précédé le démarrage des cours, 20 000 enseignants environ ont été formés à la mise en œuvre de nouveaux curricula.

Des actions ont également été menées au titre de la prévention et de la lutte contre la corruption, à l'occasion de la rentrée scolaire. Dans l'optique de moderniser le système éducatif national, le Ministre de l'Education de Base a annoncé la construction des logements d'astreinte dans les zones réputées difficiles et l'amélioration de la gestion des établissements scolaires. Au plan pédagogique, le passage à une évaluation mensuelle, en remplacement des évaluations séquentielles toutes les six semaines, constitue la principale innovation dans l'enseignement primaire et maternel.

Evoquant les cas spécifiques des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le Ministre a fait savoir que les actions envisagées en faveur de la normalisation de la situation dans le domaine de l'éducation de base s'inscrivent dans le cadre du Plan d'Assistance Humanitaire d'Urgence en cours d'exécution. Dans ce registre, il est envisagé en particulier le renforcement des mesures de sécurité autour et à l'intérieur de écoles primaires et maternelles.

Prenant la parole à son tour, le Ministre des Enseignements Secondaires a rappelé les activités menées dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2019/2020, qui ont favorisé une reprise harmonieuse des enseignements dans les établissements secondaires. A cet égard, la publication le 23 septembre 2019 du décret définissant les conditions et les modalités de domiciliation auprès d'une banque commerciale des contributions exigibles et des frais des examens et concours officiels de l'enseignement secondaire, contribue à renforcer la sérénité dans le déroulement de l'année scolaire en cours.

S'agissant tout particulièrement de la Région de l'Extrême-Nord, le Ministre a relevé avec satisfaction la réouverture de 10 établissements secondaires sur les 12 fermés pour des raisons sécuritaires. Pour ce qui est des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la situation s'améliore au quotidien. Ainsi, près de 03 semaines après la rentrée scolaire, le nombre d'élèves est passé de 2 632 à 24 819 dans le Sud-Ouest, et de 1 299 à 6 118 élèves dans le Nord-Ouest. En outre, des dispositions particulières ont été prises en faveur de la scolarisation des 18 019 élèves déplacés internes recensés dans les différentes Régions du pays.

Pour terminer, le Ministre des Enseignements Secondaires a relevé la nécessité de renforcer la sécurisation des établissements scolaires et de poursuivre la construction ainsi que l'équipement de salles de classes dans les établissements à effectifs pléthoriques.

Au terme des échanges qui ont suivi ces exposés, le Chef du Gouvernement a instruit au Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de poursuivre la mise en œuvre de la politique de densification du tissu universitaire sur l'ensemble du territoire national. Il a demandé au Ministre de l'Education de Base et à celui en charge des Enseignements Secondaires, de respecter le calendrier scolaire et la couverture effective des programmes d'enseignement validés.

Le Conseil s'est achevé à 12 h 55 mn.-

Yaoundé, le

Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre.

FOUDA Seraphin Magloire

